



La Lettre de Béruges

Compte-rendu du Conseil municipal du 27 avril 2018

► ENFANCE - JEUNESSE



Ecole : réouverture de la 6^{ème} classe

Après avoir perdu sa sixième classe en 2015, l'école de Béruges obtient sa **réouverture à la rentrée de septembre**. Bonne nouvelle pour la commune et qui témoigne de son attractivité avec l'installation croissante de nouvelles familles.

► GRAND POITIERS

Groupe d'achats

Depuis plusieurs années déjà, Grand Poitiers propose à ses communes membres d'adhérer à un groupe d'achats : dans un premier temps, les communes font remonter leurs besoins puis Grand Poitiers constitue des lots et organise des consultations par marchés publics afin d'obtenir des conditions d'achat optimales.

Béruges renouvelle cette année encore son adhésion à ce dispositif qui lui sert, entre autres, à acheter tous ses produits d'hygiène et d'entretien.

► ENVIRONNEMENT

Projet d'éco pâturage aux Cours

Entre la salle de sports aux Cours, et le bois de la Tour, à proximité du city stade et de la future aire de jeux pour enfants, se trouve une grande parcelle de prairie aujourd'hui entretenue par les équipes techniques. Pour cette zone, la municipalité porte un projet de création d'éco pâturage avec des moutons.

Ce projet a plusieurs avantages :



- L'entretien de la parcelle ne serait plus assumé par nos agents techniques mais par les moutons et la biodiversité de la zone serait renforcée.
- Cet éco pâturage constituerait un point d'attractivité pour les Bérugeois et les enfants en particulier qui utilisent les équipements ludiques et sportifs tout proches.

S'occuper de moutons est un métier. C'est pourquoi la commune s'est rapprochée d'un partenaire qui fait référence sur notre territoire : **Mouton Village et son éleveur Ludovic Pachot**.

La commune aménage et sécurise la zone pour accueillir les moutons : clôtures et abreuvoir. Ludovic Pachot y place ses moutons et prend en charge leur entretien.

► CIMETIERE

Nouveaux aménagements paysagers

L'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien du cimetière a conduit à repenser son aménagement : des espaces désormais paysagers et enherbés.

Même si ce chantier n'est pas encore tout à fait achevé, l'arrivée des beaux jours a permis à notre cimetière de revêtir une belle couleur verte à la place des anciennes allées de graviers tristes et grises.

Extension du colombarium

La crémation est aujourd'hui un choix courant. Notre colombarium ne compte plus qu'une seule place disponible.

➡ *Tournez la page pour lire la suite*



**1^{ère} réunion publique pour
les habitants de Béruges
concernant le projet de
réaménagement du centre bourg
Samedi 26 mai de 10h à 12h30
Salle Avinyonet**

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30-12h et 15h-17h
- Mercredi : 8h30-12h et
15h-16h30
- Samedi, dimanche :
Fermée

Prochain Conseil Municipal
► **mardi 29 mai 20h30 - mairie**

Commissions publiques ► Commission information
01/06 - 20h30 - mairie - commission.information@beruges.fr

Informations municipales

Il nous faut rapidement étendre sa capacité. **Le Conseil décide l'achat d'un nouveau monument funéraire identique à celui existant pour 4700 €.**

Egalement un réaménagement de l'espace du colombarium pour y faciliter les déplacements et les fleurissements.

Sécurisation des accès au cimetière

Par périodes, des vols de fleurs et de décorations funéraires sont à déplorer. Au-delà du préjudice pécunier, le préjudice moral et sentimental est inestimable. A plusieurs reprises, la *Lettre de Béruges* a fait état de cette situation, mais sans faire cesser ces vols.

Plusieurs mesures de protection ont été envisagées par le Conseil mais aucune n'est totalement satisfaisante. Aussi installerons-nous deux lampes solaires à détection de passage en souhaitant qu'un éclairage nocturne soit dissuasif.

QUESTIONS DIVERSES



RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données personnelles

A compter du 25 mai 2018, tous les organismes publics au sein de l'Union Européenne devront satisfaire à un **nouveau règlement européen qui a pour objectif de sécuriser la collecte et l'utilisation des données personnelles des usagers.**

L'une des obligations imposées par ce RGPD est la **désignation au sein de chaque collectivité d'un Délégué à la Protection des Données (DPD).**

Cette **personne indépendante** aura pour mission **d'accompagner l'autorité territoriale** (le Maire dans le cas d'une commune) dans la mise en conformité de ses pratiques avec le règlement.

Les petites communes comme Béruges n'ont pas les moyens de financer un tel poste pour satisfaire à cette obligation. **Il nous faudra donc nous adjoindre les services d'un DPD mutualisé à plusieurs communes.**



Places de parking dédiées aux commerces

Lors de grosses manifestations se déroulant sur la place de l'église, il est parfois compliqué de se garer quelques minutes à proximité des commerces pour y accéder.

Cette problématique est bien sûr intégrée dans le projet de réaménagement du centre-bourg (dont la première réunion publique est, rapelons-le, samedi 26 mai à 10h dans la salle des fêtes).

Toutefois, sans forcément attendre la mise en œuvre de ce projet, le Conseil décide qu'il est possible à titre temporaire de matérialiser ces places sans attendre.

Prochain Conseil municipal :
Mardi 29 mai à 20h30

Enquête à Béruges concernant l'importance des arbres et des haies : les résultats

A la suite de l'enquête des étudiants en BTS du lycée Kyoto auprès des habitants de Béruges sur l'importance de l'arbre et de la haie, différents constats ont été établis. Ces derniers ont été présentés lors de la commission environnement le 27 mars dernier.

Une cinquantaine de personnes ont été interrogées durant l'enquête. **Les résultats de l'enquête en chiffres :**

24 % des personnes interrogées ont des contraintes liées à l'arbre et à la haie

40% pratiquent des actions de préservation de la nature

75% est d'accord sur la plantation de haies et souhaite éventuellement y participer

Des pistes d'actions en sont ressorties :

Organisation d'une soirée débat sur l'arbre et la haie : jeudi 24 mai à 20h30, salle Claudette.

Actions avec les élèves de l'école primaire communale

Nous remercions les habitants, l'équipe pédagogique de l'école primaire ainsi que les élus de la commune de Béruges pour leur coopération et leur accueil.

Les BTSA Développement Animation des Territoires Ruraux au Lycée Kyoto à Poitiers



Chèque Energie : l'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie

Le chèque énergie est attribué sous condition de ressource et est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. Aucune démarche à accomplir pour le recevoir (la seule déclaration de revenus suffit). Il permet de payer des factures pour tout type d'énergie du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois...

Je suis bénéficiaire :

Je reçois automatiquement le chèque chez moi, à mon nom, sans aucune démarche à accomplir et je l'utilise pour payer directement mon fournisseur d'énergie, ou des travaux de rénovation énergétique.

Je suis professionnel :

Je reçois un chèque énergie d'un client pour payer une facture. Je suis payé sous quelques jours par virement automatique après m'être enregistré sur le portail **www.chequeenergie.gouv.fr**

// Dates à retenir

Retrouvez toutes les dates des manifestations sur www.beruges.net, rubrique « Agenda »

- 19 mai : Nuit des Musées - Musée - Amis du Patrimoine
- 27 mai : Nettoyons la nature - APE
- 19, 20 et 21 mai : Ball Trap Jazeneuil - La Détente
- 2 et 3 juin : Festival de théâtre « Farfafête », Salle des fêtes Avinyonet - FEPS Théâtre
- 16 juin : Fête Gauloise - Bourg - Comité Béruges en Fêtes
- 21 juin : Fête de la Musique - APE
- 22 juin : Fête de l'école - APE
- 24 juin : Méchoui - US Béruges



Béruges Moto Club

Olivier Auger 06 76 18 74 76
olivier-auger@hotmail.fr

L'assemblée générale du Béruges Moto Club a eu lieu le vendredi 13 avril. Le bilan de l'année écoulée a été dressé, essentiellement marquée par la Balade Inter Club organisée par le BMC en mai, mais aussi par le weekend club en Bretagne et la concentration des mille vaches en mobylette, en décembre ! La prochaine saison s'annonce dense et ce, dès le weekend du 1er mai avec la sortie club dans le Cantal. Bon nombre d'autres dates sont déjà calées dans notre calendrier. Les effectifs sont stables, et le bureau a été réélu dans sa totalité.



FEPS VTT & Cyclotourisme « Les Castors de Béruges »

Fabien Dugrillon 06 21 59 88 12

Les Castors VTT vous donnent rendez-vous à 8 h 30 tous les dimanches matin au stade Paul Mullan pour des sorties VTT à Béruges ou pour celles organisées dans le département. Avec les beaux jours, venez découvrir ces activités avec nous dans une bonne ambiance, à un rythme de loisirs ou plus.



FEPS Théâtre

Aline Marck 05 49 53 15 10

Aline.marck25@orange.fr

La Farfafête les 2 et 3 juin

Le festival de théâtre amateur **La Farfafête** se déroulera les 2 et 3 juin 2018 dans la salle des fêtes Avinyonet.

Voir flyer joint dans ce bulletin



Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr

<http://ape.beruges.fr>

Voici les dates de nos prochains événements :

- 27 mai matin
Nettoyons la nature !

Grande opération de ramassage de déchets sur nos chemins.

La randonnée aura lieu le matin, suivie d'un pique-nique au stade.

- 21 juin : **Fête de la musique**

- 22 juin : **Fête de l'école.**



QUAND LES SOLUTIONS S'APPELLENT POUBELLES !



Bibliothèque

Françoise Brousse 05 49 57 21 90

bibliotheque@beruges.fr

Pendant ce mois de mai, il n'y aura pas de permanences le jeudi 10 ni le lundi 21 mai.

Venez faire votre choix de romans, d'ouvrages sur l'histoire de notre commune, de bandes dessinées ou bien de magazines... les bénévoles vous accueilleront et pourront vous guider dans vos choix.

En dehors de cette période, les jours d'ouverture sont : Lundi 16h-17h30 - Mercredi 16h-18h - Jeudi 10h30-11h30 - Samedi 10h-12h



La Détente

Bruno Desgranges

06 10 44 07 12

L'association "La Détente" de Béruges organise un **ball-trap** temporaire les 19, 20 et 21 mai 2018 à Jazeneuil.

Un lot à gagner pour chaque série !

Plus d'info : contacter Bruno Desgranges



Vie associative



Amis du Patrimoine de Béruges

Benoît Audierne

audiernebnts@hotmail.fr

museeberuges@gmail.com



Samedi 19 mai

Les Amis du Patrimoine de Béruges, sont heureux de vous accueillir pour la nouvelle édition de la **Nuit des Musées** qui aura lieu le samedi 19 mai.

Venez découvrir la sorcellerie au temps des Gaulois ainsi que les légendes de Béruges !

A la fin de la soirée, une collation vous sera offerte.

Ouverture du musée dès 20h jusqu'à la tombée de la nuit... à la lueur des lanternes...

Entrée libre

Une exposition sur la sorcellerie est visible au musée pour cet événement ainsi que tout le mois de mai.



Comité Béruges en Fêtes

Dominique Bonnet

07 81 33 61 06

comiteberugesenfete@gmail.com

3^{ème} Fête Gauloise, samedi 16 juin

A partir de 14h : animations permanentes (voir flyer joint à cette lettre) avec la participation des Tanielos d'Exoudun, du Musée, d'Atout'Ane.

Le soir, banquet sur réservation, à envoyer à comiteberugesenfetes@gmail.com ou au **07 81 33 61 06**. Les réservations seront effectives à réception du règlement, jusqu'au 15 juin.



Nous avons besoin de vous !

1 heure, la matinée, la soirée ou la journée, vous pouvez nous aider à l'installation, servir à la buvette, au banquet, ou au rangement, n'hésitez pas à nous contacter !

Animation du comité pour le 14 juillet,

Vous aimez les courses ?

Vous aimez les brouettes ?

Vous aimez la déco ?

Alors **customisez votre brouette !**

Trouvez un ou une partenaire et venez défiler et concourir.

À vos brouettes, prêts...

Nous vous attendons nombreux !!



Informations

Ecole : Inscriptions rentrée 2019

Les inscriptions doivent se faire **dès maintenant et avant la fin du mois de juin**.

Pour cela, prenez rendez-vous avec la directrice, Annie Lacotte au

05 49 53 33 08

Formalités : se munir du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille.



La Région Nouvelle-Aquitaine propose une aide au financement du permis B pour les jeunes les plus précaires qui s'engagent vers une insertion professionnelle.

Sont concernés les jeunes âgés de 17 à 25 ans et titulaires de l'un des diplômes obtenus lors de la dernière session précédant la demande, dans l'un des établissements scolaires de la région Nouvelle-Aquitaine, qui en sortie de scolarité s'engagent vers une insertion professionnelle : CAP, CAPA, Bac pro, Bac pro agricole, Mention Complémentaire « aide à domicile », BEP, BP, Titres professionnels ou Certificats de Qualification Professionnelle de niveau IV ou Infra, enregistrés dans le Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Les aides :

Revenu par part fiscale inférieur à 9 700 € : aide de 1 200 €

Revenu par part fiscale compris entre 9 700 € et 12 000 € : aide de 800 €

Revenu par part fiscale compris entre 12 001 € et 15 000 € : aide de 400 €

La validation de la demande sera confirmée par courriel et la notification d'accord sera envoyée par courrier. Le paiement interviendra sur le compte du jeune (uniquement) par virement bancaire.

Plus d'info sur : www.aidepermisdeconduire.fr

